

LETTRE DE CONSULTATION

Accompagnement de l'Ifremer dans la structuration de groupe

N° 261000005

Date et heure limite de remise des offres : 10/02/2025 à 12h00

MODALITE D'OBTENTION DU CAHIER DES CHARGES

Le cahier des charges est à télécharger sur le site :

<https://www.marches-publics.gouv.fr/>

IFREMER

1625 route de Sainte Anne

29280 Plouzané

1. Objet de la consultation

1.1. Objet de la consultation

Le présent marché a pour objet l'accompagnement de la direction de l'Ifremer dans la structuration du groupe à compter de janvier 2027. A cette date, l'Institut polaire français Paul Emile Victor aura rejoint l'Ifremer. Cette intégration fait suite à deux autres évolutions majeures, l'unification de la Flotte océanographique française intervenue en 2018-2020 et la place prise par l'Ifremer dans le programme volet océanique du programme France 2030.

L'objectif est de disposer d'un cadre stratégique de référence partagé par l'ensemble des salariés du groupe. Il devra apporter un éclairage structurant sur l'histoire, les valeurs, les missions et les trajectoires de chaque composante du groupe. Il devra constituer un socle sur lequel les évolutions actuelles et à venir du groupe pourront se rapporter.

Le livrable attendu devra permettre de formaliser et d'unifier la mémoire collective du groupe, de rendre lisibles ses valeurs fondatrices, ses étapes clés et ses savoir-faire, ainsi que les enjeux de souveraineté nationale auxquels il contribue et les synergies et complémentarités entre les différentes entités.

1.2. Procédure de passation

La procédure retenue est la procédure adaptée en application des articles R2123-1 1° et R2123-4 du code de la commande publique.

1.3. CCAG

Le présent marché fera référence au CCAG/PI du 30 mars 2021 qui approuve les clauses générales administratives applicables aux marchés publics de prestations intellectuelles.

2. Organisation de la consultation

2.1. Contenu de l'offre

Les candidats intéressés par la présente consultation remettent une offre comprenant :

- Le cahier des clauses communes particulières (CCP) renseigné, daté et signé ;
- Le mémoire technique fourni par Ifremer et complété par le candidat.

Le mémoire technique est propre à chaque lot. Si le candidat candidate aux deux lots, il devra renseigner un mémoire technique par lot.

L'offre est exprimée en euros. En cas d'offre exprimée dans une autre monnaie, le pouvoir adjudicateur appliquera pour la comparaison des offres, les taux de change de chancellerie publiés par la direction générale du Trésor public Français à la date de remise des offres. Ces taux de change indiquent la contrevaletur en euros des monnaies étrangères.

2.2. Variantes

Les variantes ne sont pas autorisées.

2.3. Négociation

Suite à l'analyse des propositions, l'Ifremer se réserve la possibilité de conduire une ou plusieurs phases de négociation(s) avec le ou les candidat(s) dont les propositions auront été jugées les plus satisfaisantes au regard des critères de jugement. Les discussions pourront porter sur tous les aspects de l'offre, tant techniques que financiers. Le cas échéant le résultat des négociations fera l'objet d'une mise au point avec le candidat retenu avant la notification du marché. Le pouvoir adjudicateur pourra attribuer le marché directement sans négociation.

2.4. Allotissement

Le présent marché est alloti comme suit :

- Lot n°1 : Réalisation de l'audit du groupe IFREMER ;
- Lot n°2 : Rédaction du cadre de référence du groupe IFREMER.

Chaque candidat est autorisé à présenter une offre pour un seul des lots ou pour l'ensemble des lots.

2.5. Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à 180 jours à compter de la date limite de remise des offres.

2.6. Modalité d'attribution

Le marché sera attribué :

- soit à une entreprise individuelle,
- soit à des entreprises groupées.

Les opérateurs économiques se constituent en groupement selon la forme qu'ils souhaitent, à savoir en groupement solidaire ou en groupement conjoint.

Pour les entreprises présentant leur offre sous forme de groupement :

- Un des prestataires sera désigné dans l'acte d'engagement comme mandataire du groupement ;

- En cas de groupement conjoint, le mandataire est obligatoirement solidaire.
- En cas de groupement solidaire, l'acte d'engagement est un document unique qui indique le montant total du marché et l'ensemble des prestations que les membres du groupement s'engagent solidairement à réaliser ;
- Les candidatures et les offres sont présentées soit par l'ensemble des opérateurs économiques groupés, soit par le mandataire s'il justifie des habilitations nécessaires pour représenter ces opérateurs économiques au stade de la passation du marché. Un même opérateur économique ne peut pas être mandataire de plus d'un groupement.
- Les offres sont signées soit par l'ensemble des entreprises groupées, soit par le mandataire s'il justifie des habilitations nécessaires pour représenter ces entreprises au stade de la passation du marché (copie des habilitations à nous fournir).

Possibilité de présenter pour le(s) marché(s) public(s) plusieurs offres en agissant à la fois :

- En qualité de soumissionnaires individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements : oui
- En qualité de membres de plusieurs groupements : oui

3. Jugement des offres

Pour chaque lot, l'Ifremer retiendra la meilleure offre en fonction des critères pondérés définis ci-après :

- Le critère prix : 40 % de la note finale ;
- Le critère valeur technique : 50 % de la note finale ;
- Le critère environnemental : 10 % de la note finale.

Les critères de jugement des offres seront les suivants :

- **Notation du critère prix : 40 %**

La méthode de notation de ce critère est valable pour les lots 1 et 2.

La note prix (NP) est calculée à partir du montant total HT indiqué dans le CPP valant acte d'engagement pour chaque lot.

La note maximale de 20 est attribuée au candidat qui présente le montant total le moins élevé pour le lot noté. Les notes des autres candidats sont attribuées selon la formule indiquée ci-dessous :

$NP = 20 \times (\text{montant total HT le moins disant} / \text{montant total de l'offre analysée})$

- **Notation du critère valeur technique : 50 %**

- **Méthode de notation du lot 1 :**

L'offre sera notée sur 20 selon les sous-critères suivants :

Sous-critères	Notes
<p><u>Sous-critère 1 – Compréhension et excellente connaissance des enjeux maritimes, scientifiques et politiques :</u></p> <p>Excellente connaissance des enjeux liés à l'océan et aux sciences océaniques, incluant recherche, innovation, préservation des écosystèmes et appui aux politiques publiques nationales et internationales.</p> <p>Clarté de la note méthodologique, pertinence de l'analyse du besoin et capacité à saisir les spécificités du groupe Ifremer, ses dynamiques internes, ses évolutions et les enjeux de structuration identitaire auxquels il est confronté, ainsi que son impact et son utilité sociétale.</p>	/5
<p><u>Sous-critère 2 - Qualité de la méthodologie proposée :</u></p> <p>Qualité de l'approche proposée pour le recueil des informations (personnes et publics visés par les entretiens, analyse documentaire, etc.), structuration de l'audit, calendrier prévisionnel, modalités de collaboration avec le donneur d'ordre, et capacité à conduire une démarche favorisant la compréhension et l'appropriation des enjeux par les parties prenantes.</p>	/5
<p><u>Sous-critère 3 - Pertinence et richesse des expériences/ exemples de réalisations similaires, liés à l'océan et aux sciences océaniques :</u></p> <p>Capacité avérée à conduire des démarches d'analyse, de diagnostic et de structuration auprès d'organisations scientifiques, institutionnelles ou de recherche, notamment dans des contextes d'évolution ou de transformation.</p> <p>Expérience en lien avec les enjeux maritimes et océaniques, en France et à l'international.</p>	/5
<p><u>Sous-critère 4 – Innovation et prise de risques</u></p> <p>Capacité à proposer des approches originales et structurantes, allant au-delà du cadre attendu, afin d'anticiper les besoins futurs du groupe Ifremer en matière d'alignement, de structuration et de projection collective.</p> <p>Appréciation de la capacité à identifier de nouveaux leviers de réflexion, à formuler des hypothèses pertinentes et à accompagner la prise de recul stratégique du groupe.</p> <p>Présentation du caractère innovant/audacieux de l'offre, en quoi elle dépasse les pratiques habituelles, et sa valeur ajoutée pour le groupe Analyse prospective, identification des tendances clé, explication de</p>	/5

<p>leur impact sur le projet. Analyse des risques : risques identifiés, probabilité/gravité, mesures de maîtrise</p>	
--	--

- **Méthode de notation du lot 2 :**

L'offre sera notée sur 20 selon les sous-critères suivants :

Sous-critères	Notes
<p><u>Sous-critère 1 – Compréhension et excellente connaissance des enjeux maritimes, scientifiques et politiques :</u></p> <p>Excellente connaissance des enjeux liés à l'océan et aux sciences océaniques, incluant recherche, innovation, préservation des écosystèmes et appui aux politiques publiques.</p> <p>Capacité à comprendre les spécificités du groupe Ifremer, les enjeux identitaires liés à son évolution, ainsi que les attentes associées à la construction d'un cadre de référence commun.</p>	/4
<p><u>Sous-critère 2 - Qualité de la méthodologie proposée :</u></p> <p>Approche méthodologique pour la structuration du livrable, articulation des différentes séquences, calendrier, modalités de collaboration avec le donneur d'ordre, et capacité à concevoir le livrable comme un outil de mise en cohérence et d'appropriation collective.</p>	/4
<p><u>Sous-critère 3 - Pertinence et richesse des expériences / exemples de réalisations similaires, liés à l'océan et aux sciences océaniques :</u></p> <p>Capacité avérée à produire des récits engageants, créatifs et structurants, destinés à des organisations scientifiques ou institutionnelles, en intégrant les enjeux de sens, de cohérence et de projection dans le temps, ainsi que les enjeux maritimes, scientifiques et politiques liés à l'océan, en France et à l'international.</p> <p>Capacité avérée à avoir accompagné ou servi des acteurs maritimes français et/ou internationaux, en sciences marines et/ou dans le monde maritime, en lien avec les enjeux de gouvernance de l'océan.</p>	/4
<p><u>Sous-critère 4 - Qualité rédactionnelle et littéraire des livrables attendus :</u></p> <p>Évaluation à partir d'extraits de productions antérieures ou d'un texte fourni à titre d'exemple. Excellence et exigence de l'écriture qui doit être puissante, capable de porter des messages forts. Expérience et productions nécessaires en lien avec le monde des sciences océaniques, français et/ou international.</p>	/4
<p><u>Sous-critère 5 – Innovation et prise de risques</u></p> <p>Capacité à proposer des solutions originales et créatives, allant au-delà</p>	/4

<p>du cadre attendu, pour anticiper les besoins futurs du groupe Ifremer. Valorisation des idées innovantes, des approches disruptives et de l'anticipation stratégique, visant à renforcer l'impact scientifique, environnemental et politique des actions portées par le groupe. Appréciation également de la capacité à prendre des initiatives raisonnées et à identifier de nouveaux leviers pour stimuler la réflexion, favoriser l'engagement et maintenir un temps d'avance pour l'océan.</p> <p>Présentation du caractère innovant/audacieux de l'offre, en quoi elle dépasse les pratiques habituelles, et sa valeur ajoutée pour le groupe</p> <p>Analyse prospective, identification des tendances clé, explication de leur impact sur le projet</p> <p>Analyse des risques : risques identifiés, probabilité/gravité, mesures de maîtrise</p>	
--	--

- **Notation du critère qualité environnementale de l'offre : 10 %**

La méthode de notation de ce critère est valable pour les lots 1 et 2.

Sous-critères	Notes
<p><u>Sous-critère 1 - Prise en compte des enjeux environnementaux dans la réalisation de la prestation :</u></p> <p>Mesures proposées pour limiter l'impact écologique de la prestation : dématérialisation, sobriété dans les déplacements, pratiques responsables.</p>	/20

4. Prévention des risques de conflits d'intérêts et de corruption

Le candidat au marché s'engage à avertir l'Ifremer de toute situation susceptible d'aboutir à un conflit d'intérêts. Il s'agit de toute situation dans laquelle une personne qui participe au déroulement de la procédure de passation du marché ou est susceptible d'en influencer l'issue a, directement ou indirectement, un intérêt financier, économique ou tout autre intérêt personnel qui pourrait compromettre son impartialité ou son indépendance dans le cadre de la procédure de passation du marché.

5. Transmission des offres

Les offres papiers sont interdites. Les offres doivent impérativement être déposées sous forme dématérialisée sur le site :

<https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Si l'offre n'est pas déposée sur PLACE celle-ci ne sera pas prise en compte

6. Documents à fournir par le candidat retenu

Afin de pouvoir notifier le marché, il sera demandé au candidat retenu de transmettre les certificats et attestations mentionnées ci-dessous.

- 1) Liste nominative des salariés étrangers soumis à autorisation,
- 2) Attestation de vigilance (6 mois),
- 3) Attestation de régularité fiscale (3 mois),
- 4) Un extrait k-bis (3 mois)